

Toute formation évite des coûts pour la société. Un premier diplôme est aussi valable pour les adultes !

Article paru dans le Temps du 27 mai 2009

Ces dernières décennies, la « formation tout au long de la vie » est sur toutes les lèvres et chacun parle de la nécessité de la formation continue pour assurer au mieux la mutation professionnelle nécessaire dans une société postindustrielle en profonde et rapide évolution.

A y regarder de plus près, la situation est beaucoup plus complexe, déjà sur le front de la formation de base. Prenons par exemple, ce qu'on appelle dans le jargon la formation secondaire II (CFC, diplôme de culture générale, maturité académique après trois ans de gymnase). Actuellement, sur le plan suisse, 89% d'une classe d'âge obtient un tel diplôme. L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT, en collaboration avec les cantons, se sont fixés l'objectif ambitieux de monter ce pourcentage à 95 % d'ici 2015. C'est un défi de taille, mais qui vaut la peine d'être tenté par tous les moyens ; les personnes sans formation, soit celles qui n'ont pas d'autre diplôme que celui de fin de scolarité obligatoire sont en effet très fragilisées, c'est ce qu'une étude du Bureau BASS publiée le 19 mai par Travail.Suisse a mis en évidence.

Cette étude compare des personnes âgées de 25 à 64 ans, sans diplôme secondaire II, mais ayant toutes suivi l'ensemble de leur scolarité obligatoire en Suisse, avec deux groupes témoins de personnes de la même tranche d'âge, mais ayant suivi, pour le premier groupe, une formation secondaire II et pour le deuxième groupe ayant suivi au moins une formation secondaire II, mais aussi pour une partie du groupe, une formation tertiaire.

Les résultats mettent en évidence :

- Les personnes qui travaillent sans formation professionnelle gagnent en moyenne 15'600.-fr de moins par an.
- La probabilité qu'elles soient atteintes dans leur santé par accident ou maladie est 1,8 fois plus forte, elles dépendent avec un risque 2,3 fois plus élevé de l'AI.
- Le risque de dépendre de prestations complémentaires est 1,3 fois plus élevé, et celui de dépendre de l'aide sociale 1,9 fois plus élevé.

En résumé de cette étude, il en coûte en moyenne environ 10'000 francs aux pouvoirs publics pour chaque personne qui reste sans formation en Suisse. Ces coûts sont dus à des dépenses sociales plus élevées et à des revenus des impôts et des assurances sociales plus faibles.

La conclusion logique d'un tel constat, c'est que les investissements publics dans la formation des jeunes mais aussi des adultes en valent la peine.

Jusqu'ici, en période de récession, ou lorsqu'une personne perd son emploi, les efforts ont toujours été concentrés sur une réintégration aussi rapide que possible au marché du travail. Si ce raisonnement est juste dans le sens qu'il est plus difficile de réintégrer une personne qui est restée éloignée d'un emploi pendant de longs mois, la question se pose en d'autres termes pour cette personne si elle n'a pas de formation professionnelle.

Les résultats de l'étude citée plus haut sont impressionnants : un-e travailleur-euse sans formation post-obligatoire gagne en moyenne environ 1'500 francs de moins par mois qu'une personne ayant achevé une formation professionnelle. L'absence de formation se traduit par des rapports de travail précaires, la dépendance des systèmes de sécurité sociale mais

aussi des problèmes de santé. Il en résulte des coûts sociaux considérables. **Pour exploiter ce potentiel d'économie, il faut opérer un changement de paradigme : il faut considérer la formation davantage comme un investissement public qui en vaut la peine.**

Les pouvoirs publics ont compris l'enjeu énorme pour la société, pour l'avenir du pays et pour les finances publiques de former les jeunes en priorité. Les cantons ont lancé des programmes spécifiques pour permettre aux jeunes de 18 à 25 ans à l'aide sociale de reprendre une formation professionnelle trop souvent abandonnée quelques années plus tôt. Dans le canton de Vaud, par exemple, lors du premier bilan effectué en 2006, sur deux milles jeunes de 18 à 25 ans à l'aide sociale, 70% n'avaient accompli pas de formation professionnelle. Après 3 ans du programme FORJAD (formation pour les jeunes adultes en difficulté), 400 d'entre eux sont en apprentissage avec de bons résultats. Les autorités cantonales ont compris le défi de la formation, car elles viennent de présenter au Parlement un projet de loi qui est une grande réforme : Les jeunes de 18 à 25 ans jusqu'ici dépendants de l'aide sociale qui entreront dans le programme FORJAD passeront sous le régime des bourses d'étude. Une telle mutation n'est pas anodine, elle met justement l'accent sur la formation professionnelle et jette un pont vers l'avenir en créant des perspectives de vie indépendante par une insertion solide dans le monde du travail, diplôme en poche !

Si, dans notre société, la formation des jeunes est un élément reconnu par tous, l'enjeu maintenant est de modifier notre approche pour les adultes sans formation professionnelle. Il faut abandonner l'idée que la formation de base est l'affaire exclusive des jeunes. **Un premier diplôme est aussi valable pour les adultes !** Si un-e travailleur-euse de 45 ans obtient une formation de base, les pouvoirs publics vont économiser 200'000 francs jusqu'à sa retraite. Les cantons devraient donc promouvoir de façon conséquente et financer de nouveaux éléments comme le rattrapage professionnel permettant d'accéder à un diplôme ainsi que la validation des prestations de formation et des acquis de l'expérience.

Un changement de paradigme est aussi nécessaire dans l'assurance-chômage et l'aide sociale. La formation avant l'intégration, tel est le principe qui doit prévaloir. La priorité à faire valoir pour les personnes sans formation de base est le rattrapage professionnel avant la réinsertion la plus rapide possible sur le marché du travail. Il n'y a que la formation qui offre aux personnes concernées une réelle chance à long terme de devenir complètement autonomes et de financer de façon responsable leur entretien. Une meilleure prise en compte des bourses d'études dans l'aide sociale et le soutien de la validation des prestations de formation dans l'assurance-chômage, ce sont les nouvelles voies à suivre pour y parvenir.

Dans cette période de crise économique, le nombre de chômeuses et chômeurs augmente fortement. Si nous parvenons à placer la réflexion en vue de la reprise dans une perspective de formation pour toutes et tous, et à prendre les décisions politiques qui doivent accompagner ce changement de paradigme, nous permettrons à de nombreuses personnes de retrouver un emploi, une indépendante et une dignité nouvellement acquise.

Josiane Aubert, conseillère nationale,
vice-présidente de Travail-Suisse